

**Arrêté du 25 février 2013 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional  
de la cour d'appel de Nancy**

**NOR : JUSB1305580A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services  
administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Marie-Hélène PERBAL (NOWACZYK), greffière du 2ème grade, en sa qualité de régisseuse titulaire au service administratif régional de la Cour d'appel de Nancy.

**Article 2**

Mme Samira DEHAS, secrétaire administrative de classe supérieure, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Nancy.

**Article 3**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Nancy, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 25 février 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**